



Un village *vrai*  
entre forêt  
et rivière



COMMUNE  
DE LE PIZOU

**BULLETIN MUNICIPAL**  
n° 55 - Décembre 2018

**MAIRIE** - Place Sénateur Eymery  
Tél. 05 53 82 83 85 - Fax 05 53 82 83 89  
e-mail : [mairie.lepizou@wanadoo.fr](mailto:mairie.lepizou@wanadoo.fr)  
[www.lepizou.fr](http://www.lepizou.fr)



## ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur

Au moment où j'écris ces lignes, le mouvement "des gilets jaunes" se propage dans la France entière. Si peu de gens manifestent pour l'instant, nous sommes nombreux à le comprendre et parfois à le soutenir. De nombreux concitoyens ont du mal à finir les fins de mois même en travaillant. Avec le SMIC, il ne faut pas s'écarter, alors avec des temps partiels ou des petites retraites, c'est d'autant plus difficile.

Il sera probablement ardu pour le gouvernement de négocier car c'est un mouvement sans leaders élus et que certains ne manqueront pas d'essayer de récupérer et que d'autres déborderont en cassant.

Le Maire et les conseillers municipaux sont les élus les plus proches du terrain. Ils ont été personnellement touchés par l'augmentation de la CSG sur leurs retraites et comme tout le monde ils paient des taxes supplémentaires.

- Dans ce conseil municipal, nous n'avons jamais pris nos indemnités entièrement et nous ne prenons aucun frais de déplacement, ce que la loi nous permet pourtant. Personnellement, je fais environ 12000 kms par an pour la collectivité sans compter beaucoup d'autres frais. Les adjoints ne sont pas loin de ce score. Nous reversons une partie aux conseillers municipaux qui assument certaines responsabilités. Nous avons vu aussi les cotisations sociales augmenter sur ces indemnités et comme ces revenus sont désormais agrégés à leurs autres revenus, certains ont pu constater le "charme" des effets de seuil.

Ils sont critiquables, bien entendu, mais aussi à portée "d'engueulade" des rares habitants qui, parfois, font un roman de trois fois rien.

Je terminerai cette introduction en pensant à nos employés dont les salaires sont gelés par l'Etat depuis très longtemps et c'est particulièrement dur pour ceux et celles qui viennent d'être recrutés, donc en bas de l'échelle. Pourtant ils sont très engagés dans leur travail, pour l'entretien des locaux et du matériel. Partout où ils passent, mes collègues élus me disent le bien qu'ils pensent d'eux. Nous pensons aussi aux employés de l'usine Grégoire qui viennent de perdre leur emploi et à tous ceux et celles qui sont dans la même situation.

Alors une majorité de Maires avec leurs conseils municipaux n'admettent pas les admonestations et rododromes du gouvernement. Beaucoup sont abattus, plusieurs démissionnent face aux difficultés financières, administratives, aux normes et parfois aussi face aux demandes de certains concitoyens. On note que ce sont souvent des élus pour un premier mandat, surpris par la tâche. On ne peut pas réussir seul. A la maison, il faut pouvoir compter sur son conjoint et dans la commune, il faut avoir l'appui du conseil municipal, d'une majorité des habitants et un réseau d'élus locaux confrontés aux mêmes difficultés.

Je n'oublie pas que ce sont bientôt les fêtes de fin d'année. Nous pensons à tous ceux qui souffrent et nous espérons qu'ils retrouveront des jours meilleurs. Pour tous les autres, nous leur souhaitons de joyeuses fêtes au milieu de leurs familles et de leurs amis.

J'ai une pensée pour les enfants qui ont été longtemps au cœur de ma vie professionnelle et personnelle. Quelques uns vivent dans un environnement difficile, subissent la bêtise et parfois des violences. Ils ne défilent pas pour demander une attention plus humaine. Il faut espérer que les adultes qui en ont la charge, en prendront conscience et pas seulement le jour de Noël. **C'est leur responsabilité.**

## VIE DE LA COMMUNE

- **Les associations :** Deux fois par an, nous les réunissons. Nous saluons leurs efforts pour animer notre commune. Tous nous disent les difficultés qu'ils rencontrent face au manque de bénévoles. D'ailleurs certains de nos concitoyens ne savent pas ce qu'est être bénévole. On m'a raconté qu'une personne avait émis le souhait de venir aider pour les festines et avait demandé: "Combien c'était payé ?"

- Dans nos petites communes rurales, il n'y a pas de services municipaux dédiés spécialement au soutien du mouvement associatif. Comment pourrait-on se l'offrir quand l'Etat verse une dotation globale de 100€ par habitant à une commune rurale, là où il donne 200€ par habitant à une grande ville ?

• Le groupe de théâtre nous a annoncé la fin de leur activité après la fin de la chorale il y a trois ans. Pour le 11 novembre, le président étant souffrant, personne n'a organisé le banquet qui nous réunit régulièrement. A la fin d'un spectacle, même si on ne fait pas partie de l'association, donner un peu de son temps pour ranger, permet aux bénévoles qui étaient là pour la préparation d'aller se reposer un peu plus tôt.

## > Participation citoyenne

- Comme vous le savez, nous avons mis en place un réseau de correspondants avec la gendarmerie pour tout ce qui concerne notre sécurité.
- Nous étions les premiers dans le département. Cette expérience fait "tache d'huile" et j'ai lu que la gendarmerie s'était donnée comme objectif d'arriver à 50 communes d'ici la fin de l'année. Je réfléchis à la possibilité de l'étendre à toute la commune et plus particulièrement au nord de la commune. Donc, si des volontaires veulent se faire connaître, ils peuvent prendre contact avec moi dès lors qu'ils ont compris que ce n'était pas pour faire de la délation ou pour créer une milice. La brigade de gendarmerie examinera ces candidatures.
- A propos, en cette fin d'année, les arnaques sont nombreuses pour vous vendre des calendriers à domicile. Le ministère de l'Intérieur vous rappelle quelques réflexes simples pour vous prémunir de ces faux vendeurs qui se réclament de divers organismes (Poste, pompiers, éboueurs, associations caritatives, mairie ou communauté d'agglomération...) et qui cherchent à vendre des calendriers qui n'ont aucun lien avec ces organismes.



## > Violences faites aux femmes :

Que dire ? Voir et revoir ces statistiques au XXI<sup>ème</sup> siècle ne donne pas envie de croire en un monde meilleur dans notre pays qui est prompt à se vouloir être un exemple.

## > Liste électorale

- Si dans votre entourage, votre famille, vos amis ou connaissances, certains sont encore inscrits ici, alors qu'ils n'habitent plus la commune, encouragez-les à aller s'inscrire sur leur commune de résidence. S'il n'est pas obligatoire de voter, il est obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales. La commission électorale ne peut radier qu'en respectant scrupuleusement la loi. En outre, c'est très fastidieux et coûteux en temps pour le secrétariat. De plus, avec notre population qui augmente et donc de nombreuses inscriptions, nous nous rapprochons du seuil pour ouvrir un second bureau de vote. Il me faudra alors, comme ailleurs, désigner des « volontaires » pour le tenir, le conseil municipal ne pouvant y arriver seul. Enfin, comme ces personnes ne viennent jamais voter, cela fera un taux de participation un peu moins ridicule comparé aux communes qui sont lauréates pour les « Mariannes d'or ».

## > Les syndicats de communes :

pour introduire les paragraphes suivants, il me semble nécessaire de réexpliquer cette possibilité offerte aux communes. Très rapidement, les communes se sont aperçues (surtout après la guerre) qu'elles ne pouvaient, seules, assumer certaines politiques. (L'eau, l'électricité, les déchets, les transports scolaires, les berges de rivière, ....) Elles se sont donc constituées en syndicats présidés par un(e) Président(e) entouré(e) d'un bureau et élu(e) par l'ensemble des délégués des communes, chaque conseil municipal ayant désigné deux délégués quelle que soit l'importance de la commune. Ces syndicats peuvent gérer leur compétence, soit directement (en régie), soit la confier à une entreprise privée (en fermage)

- **L'eau** : Ce syndicat a confié à AGUR la production et la distribution de l'eau après une mise en concurrence de plusieurs sociétés.

- **L'électricité** : Le SDE24 est responsable des lignes basse tension et de l'éclairage public. EDF et ENEDIS produisent, acheminent et vendent l'électricité. Dernièrement, nous avons pu nous apercevoir de certains dysfonctionnements, nous n'étions pas les seuls. Le Président du SDE nous a annoncé, après nous avoir exposé

ses raisons, qu'il retirait le marché de la maintenance de l'éclairage aux entreprises qui l'assumaient et qu'il allait créer à partir du 1<sup>er</sup> janvier une régie. Par contre, les travaux de renforcement et d'enfouissement resteraient confiés aux entreprises qui remporteraient les marchés. Avec les syndicats d'Aquitaine, notre syndicat s'est associé afin d'obtenir les meilleurs prix pour les communes qui adhéraient à cette démarche. Pour information, avec les nouveaux horaires d'éclairage, nous avons économisé environ 1500 € sur un peu plus de la moitié de l'année.

• **Les déchets** : C'est là que se concentrent les plus gros défis, à mon avis, actuellement. Je suis assez déçu de ne pouvoir disposer de toutes les informations utiles à votre réflexion comme on nous l'avait laissé entendre. J'aurais aimé avoir votre avis pour éclairer le conseil municipal. Tout d'abord, j'avais invité ceux qui le pouvaient à venir visiter le centre d'enfouissement de St Laurent des Hommes. Pas très nombreuses, les personnes présentes ont pu découvrir les « process » industriels mis en œuvre et les coûts de ces installations. Le SMECTOM qui avait la compétence du ramassage n'existe plus. Il a été absorbé par le SMD3 (syndicat départemental) qui avait déjà la compétence traitement, à la suite d'un vote de l'assemblée sectorielle. Nous étions quelques uns contre car cela éloignait les prises de décision. Désormais, nous avons une assemblée sectorielle comme pour l'électricité et nous ne pouvons donner qu'un avis.

• Il va y avoir un nouveau mode de calcul de la taxe (voir les explications plus loin)

• Ce système veut récompenser financièrement ceux qui produisent le moins de déchets et ceux qui trient le mieux. « Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. »

• Il reste à choisir le mode de ramassage. Il y a deux possibilités :

• Le ramassage à domicile, là où c'est possible. C'est celui qui coûte le plus cher. Les tournées sont longues en temps et en kilomètres. Les camions abîment plus rapidement nos routes de campagne.

• Le ramassage en apport volontaire vers des bornes collectives pour 120 à 150 habitants. C'est celui qui coûterait le moins cher. Il éloigne le service de quelques dizaines de mètres dans le bourg à plusieurs centaines de mètres dans les hameaux. (Inconvénients : les personnes sans véhicules, et celle qui ne voudra pas des bornes à côté de son domicile surtout avec l'incivilité de certains comme c'est le cas aujourd'hui autour de certains conteneurs ?, enfin le choix des emplacements sécurisés où

la commune est propriétaire,.....)

• Pour toutes ces raisons, j'aurais aimé pouvoir organiser une réunion publique avec un cadre du SMD3, vous fournir un plan des endroits choisis et bien entendu d'une estimation des coûts avec des exemples concrets. Le choix n'est pas forcément le même s'il faut faire 30 mètres et payer 100€ de moins par an ou s'il faut faire 700 mètres et payer 5 € de moins.

• Dans tous les cas, il ne faut pas s'attendre à une baisse mais, plutôt à un maintien car l'État a bien l'intention d'augmenter considérablement les taxes perçues pour chaque tonne enfouie par notre syndicat.

• Ce qui est sûr, c'est que si nous ne faisons rien, nous allons tous payer la note. Il faudra continuer à assumer financièrement tous les dépôts sauvages qui occupent déjà nos employés un peu partout sur la commune nous contraignant à différer ou à annuler certains travaux.

• Affaire à suivre....

**Pourquoi avoir lancé cette grande distribution de conteneurs individuels avant toute étude globale, avant le choix des collectivités, en plus des dysfonctionnements comme des poubelles oubliées lors des tournées ou des changements sans aucune information?**

## > Sécheresse : état de catastrophe naturelle

Lors de la cérémonie du 11 novembre, plusieurs d'entre-vous m'ont dit avoir constaté des problèmes dans leur habitation après ces épisodes successifs de sécheresse et de réhydratation du sol. Ils m'ont porté leurs demandes à la Mairie. Il y en a probablement d'autres.

Je vous propose de regrouper vos demandes et de me les porter avant le 30 JANVIER à la Mairie. Il vous faut adresser, simultanément, une déclaration à votre assureur et une demande à la Mairie. Attention, il faut avoir souscrit une garantie « catastrophes naturelles » et il y aura une franchise qui peut atteindre 1520€.

Cela prendra du temps, les procédures sont seulement accélérées pour des catastrophes dramatiques comme dans l'Aude.

1. Je demande la constatation de l'état de catastrophe naturelle et centralise les demandes communales que je fais parvenir à la Préfecture.

2. Les dossiers partent à la direction de la sécurité civile qui instruit et présente les dossiers.

3. Une réunion interministérielle émet un avis favorable ou défavorable.

4. Si avis favorable, arrêté publié au journal officiel.

5. La Préfecture m'en informe.

6. J'en informe aussitôt tous ceux qui m'auront contacté.

7. Ils ont 10 jours pour transmettre à leur assureur la déclaration de sinistre et la copie de l'arrêté.

8. Ce dernier a 3 mois pour indemniser les dommages recevables.

Vous le voyez, cela peut prendre plusieurs mois et nous mener à l'été ????

Un dossier plus complet peut être consulté en Mairie.

## > Remerciements

A Manon FRAPIER, qui lors d'un stage à la Mairie, a beaucoup donné au service de nos concitoyens. On entend trop souvent les jeunes ceci, les jeunes cela. Il y en a de méritants.

A l'employé qui bien que sérieusement blessé et arrêté a tenu à remplir certaines tâches, à l'autre employé, qui normalement en congés, les a différés pour le remplacer.

A la secrétaire qui est venue plusieurs jours de très bonne heure pour rendre à temps un travail.

D'une manière générale, à tous qui font plus et que, moi-même, parfois je ne verrais pas si un adjoint ne m'en informait.

Aux bénévoles des associations qui ont préparé des repas spectacles de grande qualité.

A tous ceux qui sont venus nombreux pour le centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale et à la bibliothécaire qui a préparé l'exposition et nous a accueillis ce dimanche à la médiathèque.

## > Félicitations à deux sportifs :

A notre pharmacien qui a doublé, pour le grand écran, un acteur connu lors d'une scène de natation synchronisée dans «Le grand bain».

A Quentin Dutheil, champion de France junior en sport automobile qui succède à son papa, son mécanicien, lui-même sacré champion de France, il y a 20 ans déjà.

# INVITATION

*Le Maire et le conseil municipal  
invitent tous les habitants à la présentation des Vœux  
qui sera suivie d'un apéritif  
le Vendredi 19 janvier à 18H.00 au Foyer Rural*

## ACTUALITÉS : DE LA COMMUNE

### > URBANISME PLUi

#### (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Pour ce futur document d'urbanisme, la réflexion se poursuit mais les menaces pour réduire les surfaces constructibles de 50 % se précisent. Avec une majorité d'élus locaux ruraux, nous sommes « vent debout ». Les urbains ne voient pas tous comme nous. Je suis assez pessimiste quand on voit ce qu'il s'est passé dans le Libournais. Nous tenterons de défendre nos territoires.

Le conseil municipal a déposé une motion auprès des autorités compétentes pour défendre nos positions et nos arguments contre cette réduction « forcée » des surfaces constructibles.

**Si vous voulez faire des remarques, un registre de recueil des observations est à votre disposition en mairie**

**(Voir au dos)**

## LE TERRITOIRE ISLE DOUBLE LANDAIS, C'EST :

- 9 communes
- 11 938 habitants
- 51 habitants/km<sup>2</sup>
- 235,95 km<sup>2</sup>, dont 46,9% de terres agricoles, 3,6% artificialisées et 49,5% naturelles
- 5 zones naturelles écologiques faunistiques et floristiques de grand intérêt, 2 sites Natura 2000
- 1 autoroute d'envergure nationale : l'A89
- 1 ligne TER 25
- 1 véloroute Voie Verte
- DES équipements sportifs sur chaque commune et DES équipements culturels sur Le Pizou et Montpon-Ménéstrol
- 9 écoles élémentaires, 1 école maternelle,
- 1 collège avec des regroupements pédagogiques intercommunaux
- 3846 emplois recensés en 2015



## LES AMBITIONS DU PLUI

Pour son PLUI, la Communauté de communes de Isle Double Landais s'est fixée des objectifs multiples :

- Définir un projet de territoire
- Développer le territoire selon les secteurs en adéquation avec les équipements existants (écoles, collèges, services, commerces, infrastructures...)
- Mener une réflexion approfondie sur la consommation foncière afin de permettre un développement du territoire compatible avec :
  - l'activité agricole qu'il convient de pérenniser et de conforter
  - la qualité des zones naturelles reconnues participant au maintien de la biodiversité et à la qualité du paysage
  - la qualité paysagère qui fait l'atout de ce territoire mais qui constitue également un point de vigilance compte-tenu de sa vulnérabilité
- Préserver le bâti, reconquérir les cœurs de village, réfléchir sur les formes urbaines permettant de s'inscrire dans le paysage
- Réfléchir sur les secteurs à développer et ceux où le développement doit être maîtrisé compte tenu de la proximité des pôles de commerces, d'équipements, d'emploi et de services en dehors du territoire
- Réfléchir à la mobilité sur le territoire en fonction de l'accès aux réseaux routiers et ferroviaires, à l'accès aux transports en commun ou à tout autre forme de déplacements et ce à différentes échelles.



## LES DOCUMENTS DU PLUI

**Un rapport de présentation** : il est composé d'un diagnostic territorial et d'un état initial de l'environnement. Il expose ses principales conclusions, explique et justifie les choix effectués.

**Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : il traduit le projet politique de la CCIDL et définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme pour les 10/15 ans à venir.

**Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : en cohérence avec le PADD, elles fixent les conditions d'aménagement et les principes d'urbanisation sur des secteurs stratégiques à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager.

**Un règlement (graphique et écrit)** : il fixe les règles générales d'urbanisme : le plan de zonage, les règles de construction, ...

**Les annexes** : elles constituent des informations et prescriptions complémentaires au PLUI.

## QUI FAIT QUOI ?

La Communauté de communes de Isle Double Landais porte le PLUI à travers le conseil communautaire et des instances dédiées pour convenir collectivement des réponses aux enjeux et orientations du document d'urbanisme.

Pour l'accompagner dans cette démarche, la CCIDL s'est adjoint les compétences de la société VERDI, bureau d'études en conseil et aménagement du territoire.



## > AMÉLIORATION DE L'HABITAT : PROGRAMME OPAH DU PAYS DE L'ISLE EN PERIGORD

Propriétaires bailleurs ou propriétaires occupants, vous pouvez bénéficier d'aides financières pour l'amélioration de votre logement : travaux d'isolation, de rénovation, d'adaptation au vieillissement ou au handicap.

Renseignements : A la mairie,  
Par téléphone au Pays **05.53.35.13.53**

Permanences à la mairie de Montpon **le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12 h.**

N'hésitez pas à vous renseigner, ne laissez pas passer une occasion de financer vos travaux. Un conseiller au Pays se chargera de monter votre dossier. Mais attention, il ne faut pas avoir commencé les travaux avant.

## > MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

Bienvenue à Madame et Monsieur PROVOT qui sont arrivés depuis le 1<sup>er</sup> décembre. Rappelons que cette famille est titulaire de l'agrément du Conseil Départemental, et nous a été recommandée par les services du département. Les familles agréées s'engagent à assurer l'accueil de façon continue, suivre une formation initiale et aux 1<sup>er</sup> secours, et par la suite suivre les sessions de formation continue, accepter les contrôles des agents du département sur les

conditions de l'accueil.

La maison d'accueil propose 3 chambres permettant d'accueillir 3 personnes ou 2 personnes et un couple éventuellement. Pour toute demande, il faut s'adresser directement à Madame PROVOT.



## > ORDURES MÉNAGÈRES ! LA FUTURE TARIFICATION INCITATIVE

La loi de transition énergétique impose des objectifs ambitieux. Pour le SMD3 Dordogne :

- 1 : réduire de moitié le tonnage des sacs noirs enfouis soit passer de 120 000 Tonnes à 60 000 Tonnes en 2025.

- 2 : augmenter de 30 % le recyclage : soit passer de 90 000 tonnes à 125 000 tonnes.

- 3 - réduire de 10 % le poids des déchets : soit passer de 590 kg/habitant à 530 kg/habitant.

- 4 - lutter contre le gaspillage alimentaire et renforcer le bio-compostage

Ne rien changer coûterait 17 millions d'€ supplémentaires sur la période 2019-2025, et ensuite 6 millions de plus par an, en effet :

- pour l'enfouissement la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui nous est facturée par l'Etat serait multipliée par 4 et passerait de 16 à 65 € par tonne.

- le tonnage excédentaire devrait être exporté vers des incinérateurs de départements voisins avec une taxe passant de 3 à 15 € par tonne.

Un système de tarification incitative va donc être mis en place en application du principe d'encouragement aux bons gestes de tri ; La taxe actuelle (TEOM) facturée en même temps que la taxe foncière, sera remplacée par une redevance incitative (R E O M I) qui sera facturée à part.

Cette tarification comportera une partie fixe et une partie variable selon le volume de «sacs noirs» produit par le foyer. Le nombre de personnes du foyer, mais aussi la quantité d'ordures ménagères du foyer seront donc pris en compte pour le calcul de la redevance qui se décomposera comme suit :

- Un abonnement annuel au service (comme pour l'eau, l'électricité...)
- Un forfait de base qui comprendra un nombre de levées ou de dépôts de sacs minimum
- Une facturation complémentaire pour les dépassements du forfait

Ce système nécessite la mise en place d'une nouvelle organisation et de nouveaux outils techniques

- **2020** serait une année à blanc, nous paierons la TEOM comme maintenant et verrons indiqué simultanément sur notre feuille d'impôt le montant de la redevance REOMI qui serait due après la mise en place de la tarification incitative.
- **2021** serait le démarrage effectif de cette nouvelle tarification...

Toutes les informations vous seront communiquées par le SMD3 au fur et à mesure de l'avancement du projet

## Pour réduire le volume du sac noir :

**Trier !** : Le verre dans les containers à verre, les textiles dans les bornes, les papiers, plastiques dans les sacs jaunes, les bio déchets alimentaires au compostage.

Laisser les suremballages en grande surface, Apporter les cartons en déchetterie, éviter le gaspillage alimentaire !!



Si vous apportez vos déchets aux conteneurs collectifs jaunes, vous devez désormais les jeter en vrac dans le conteneur.

Il n'y aura plus de sacs jaunes, mais des sacs de pré collecte réutilisables, ils sont à votre disposition en mairie.



**Une collecte de poubelles jaunes a été rajoutée le 31 Décembre 2018**

## NUMÉRIQUE SUR LE PIZOU

Les travaux de fibrage des 2 sous répartiteurs du bourg sont en voie d'achèvement.

Tout le monde, sur la commune, devrait pouvoir en profiter, plus ou moins selon la distance à laquelle l'habitation se trouve de ces répartiteurs ; Cependant Les habitants se trouvant dans un rayon d'un kilomètre, en seront les principaux bénéficiaires.

=> Adressez vous à votre opérateur pour l'informer que des travaux ont été réalisés sur la commune et lui demander si vous êtes éligible pour bénéficier de la montée en débit. (à partir du 31 Mars 2019)

## COMPTEURS LINKY

La société ENEDIS a annoncé le déploiement sur notre commune pour 2020/2021. Le Conseil Municipal ne peut pas s'opposer juridiquement au déploiement sur son territoire des compteurs Linky. Cependant, nous avons demandé à la société ENEDIS d'écouter, de prendre en compte et de respecter la volonté des personnes qui refu-

sent l'installation à leur domicile de ces compteurs Le représentant ENEDIS que nous avons rencontré s'est engagé à faire respecter notre demande.

## DYNACOM :

Le Pays de l'Isle mène une étude « DYNACOM » qui a pour but de définir des actions en faveur des commerces de centre-ville et centre-bourg, et répondre ainsi aux besoins des commerçants et habitants. Vous êtes invités à vous exprimer et donner vos avis sur votre centre bourg en répondant à l'enquête sur internet : [www.enquete-consommateurs-perigord.dialogue-la.fr](http://www.enquete-consommateurs-perigord.dialogue-la.fr)





# LE SCOT - SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE :

Les priorités de développement du territoire pour les 15 ans à venir ont été définies par les élus dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du SCoT.

Ces priorités ont été construites autour de quatre grands thèmes :

Placer l'économie et l'emploi au cœur de l'attractivité

et du développement durable du territoire

- Faire de l'armature territoriale un support de vitalité, avec toutes ses composantes

- Faire de la qualité urbaine et paysagère le socle du cadre de vie du territoire.

- Inscrire le territoire dans la transition écologique

Les synthèses de ces quatre thèmes ont été présentées début octobre lors de réunions publiques

**'Pour tout savoir : documentation en mairie et sur le site internet [www.pays-isle-perigord.com](http://www.pays-isle-perigord.com)**

## > RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CCIDL

Nous vous proposons un bref résumé du rapport d'activité 2017 .Ce dernier peut être consulté à la Mairie.

**Les finances de la CCIDL : Résultats cumulés 2017 en €uros**

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	7 865 477	9 677 647
Section d'investissement	3 623 803	2 744 571
Total cumulé	11 489 280	12 422 218

### Faits marquants de l'année :

- Pose de la passerelle de la véloroute voie verte à Chandos : elle permet de relier en toute sécurité la base de Chandos avec les commerces et services du centre ville.

- Projet d'extension de la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) : tous les espaces sont occupés, le conseil communautaire a donc proposé de prévoir une extension afin de pouvoir accueillir de nouveaux candidats.

- Sinistre de l'école de Ménesplet : suite à l'incendie survenu en juillet 2017, d'importants travaux ont été réalisés.

### Les compétences de la CCIDL

#### ENFANCE ET JEUNESSE

##### • Accueil de loisirs sans hébergement

2 centres,(Montpon et Moulin Neuf) 417 enfants accueillis en 2017.

Lancement du projet du nouvel ALSH à Moulin Neuf sur le site du groupe scolaire.

- **Affaires Scolaires** : 11 écoles, -1016 enfants accueillis en 2017, - 106 000 repas servis dans les cantines.

- **Activités périscolaires (T A P)** : réorganisation des horaires et harmonisation du fonctionnement

- **Soutien financier** : enveloppe d'investissements de 60 000 € pour les 11 écoles : matériel informatique, photocopieurs, lave vaisselles, mobilier,

jeux. De plus une enveloppe de 6000 € est octroyée pour du matériel pédagogique par année scolaire.

- **Charte de comportement** : afin de répondre aux problèmes d'irrespect, une charte a été mise en place afin de rappeler les règles élémentaires de bonne conduite et de respect d'autrui

- **Petite enfance** : 1 Crèche de 20 places, 56 assistantes maternelles recensées sur le territoire, 2 Maisons d'Assistants Maternelles. La CCIDL a confié la gestion de l'accueil de la petite enfance à l'association « Quenottes et gros câlins » et versé une subvention annuelle de 63 000€. Des travaux de rénovation de la toiture ont été réalisés

- La CCIDL soutient le relais d'assistantes maternelles de la Vallée de l'Isle, par la mise à disposition du CLSH de Montpon le mardi matin et le versement d'une contribution financière

#### ECONOMIE

Plan d'action 2015-2020 pour le développement économique du territoire :

Convention de partenariat avec les chambres consulaires :

- diagnostic du potentiel territorial en agritourisme : 7 propositions

- amélioration des points de vente : 13 dossiers

- diagnostic des friches agricoles, en vue de conserver les espaces agricoles : 604 ha ont été

recensés sur le territoire, des réflexions sont en cours pour réduire cette surface

- mise en place d'un marché de producteurs de pays, le samedi matin

- création d'un espace de développements économique : l'atelier de la réussite : composé d'ateliers, bureaux, espace de co-working, salle de réunion, à l'ancienne caserne des pompiers

Convention avec Périgord Initiative, afin d'apporter un accompagnement personnalisé aux porteurs de projets (8 dossiers) dont un sur Le Pizou

Convention de partenariat avec Périgord développement ; participation aux salons économiques nationaux, pour faire connaître notre territoire.

## TOURISME

La fréquentation des sites touristiques est en hausse .Au Moulin du Duellas, l'année 2017 a été une belle saison avec une augmentation significative de la fréquentation du site et de la gabarre.

\* Projet de remise en navigabilité de la rivière Isle : une réflexion est en cours pour la remise en navigabilité de la rivière Isle entre le moulin du Duellas et le moulin de Porchères.

## ACTION SOCIALE

Le CCIAS : 320 bénéficiaires en maintien à domicile - 28 628 repas livrés.

Aire d'accueil des gens du voyage : 20 places - 3860 jours d'occupation (soit un taux de 53%.)

## ENVIRONNEMENT :

Partenariat avec l'association «les enfants du pays de béleyme» qui propose en commun avec le Moulin du Duellas des animations autour de la nature : randonnées naturalistes, activités jardin, activités ornithologie qui ont eu un vif succès.

**EQUIPEMENT :** 370 Km de voirie -19 bâtiments communautaires - 7 logements locatifs

Travaux réalisés :

- mise en conformité de la cantine de Saint-Barthélemy de Bellegarde

- rénovation du plancher de l'école élémentaire de Montpon

- travaux de restauration suite au sinistre de l'école de Ménesplet

- rénovation et mise en valeur de l'office de tourisme

- aménagement des bureaux au siège de la CCIDL

- entretien du réseau de voirie

- entretien courant des bâtiments communautaires et des logements

Acquisition d'un tracteur, de matériels informatiques pour les écoles, de vêtements de travail pour les personnels de la voirie et de la restauration.

Pour le Pizou, dans le cadre des orientations budgétaires 2018 de la CCIDL, nous avons porté 3 projets :

### - Une Maison d'Assistants maternelles

Une MAM existant déjà sur Moulin Neuf et afin de ne pas trop concurrencer les assistantes maternelles à domicile, le Conseil Municipal a porté son choix sur la construction d'une MAM pour 2 assistantes maternelles et 8 enfants,

L'étude de l'ATD (Agence Technique Départementale) pour une construction de 115 m<sup>2</sup> en modulaire se monterait à environ 204 000 € TTC. Nous avons reçu plusieurs candidatures d'assistantes maternelles qui ont présenté chacune des projets professionnels très élaborés et intéressants.

### - Des aménagements de Voirie

- « Rue de la Liberté » Ces travaux visent à obtenir un meilleur écoulement des eaux (problème en cas de gros orages) et à la doter de trottoirs. Cette même rue mène au château, en cours de réhabilitation, avec un projet touristique intéressant.

- «Rue du Stade» en 2020, lorsque tous les réseaux seront enfouis, la réfection de l'ensemble des trottoirs ; Cette rue est une entrée principale du village, elle donne accès aux lotissements et dessert la pharmacie et le stade avec son parking.

### - Des travaux aux Écoles :

- Agrandissement et construction de toilettes accessibles aux PMR,

# ASSOCIATIONS

## > ANCIENS COMBATTANTS

Ce dimanche 11 novembre 2018 a été marqué par le centenaire de la fin de la Première guerre mondiale de 1914-1918. Autour des portedrapeaux, des anciens combattants, des membres du conseil municipal et des enfants des écoles, de très nombreux Pizounais sont venus se recueillir devant le monument aux morts.



Une mention particulière pour notre nouveau porte drapeau : le jeune Benjamin Calvet. Monsieur le maire le félicite pour son engagement et en profite pour lancer un appel : une jeune fille, ou une jeune femme serait, elle aussi, la bienvenue dans ce groupe.

Nous nous sommes ensuite rassemblés à la médiathèque autour d'une exposition sur cette grande guerre, exposition organisée par Lydie VEILLON avec de nombreux et très intéressants objets et documents prêtés par nos concitoyens.

## > ROSEAU DE L'ISLE

Nous avons fait le 6 juillet 2018 une journée d'initiation à la pêche pour les scolaires : 31 élèves du cm2 du RPI Moulin-Neuf- Le Pizou ont participé à cette journée organisée par l'association de pêche « Le roseau de l'Isle » avec la participation des enseignants et de la fédération départementale de pêche de la Dordogne.

A l'issue de cette journée qui comprenait des informations sur les poissons le matin et une activité pêche l'après-midi, une carte de pêche gratuite a été offerte à tous les participants. Un goûter a clôturé cette journée

LE ROSEAU DE L'ISLE  
LE PIZOU - MOULIN NEUF  
VILLEFRANCHE de LONCHAT



### Assemblée générale :

**Samedi 26 janvier 2019** à 10H30 au foyer rural de MOULIN NEUF.

- **Pêche à la truite** : Ouverture : **Samedi 9 mars 2019** dans la Dûche.

- **Second lâcher de truites** le **samedi 20 avril 2019** toujours dans la Dûche.

- et un **lâcher réservé aux adhérents** du Roseau de l'Isle le **samedi 23 mars** dans la Guirandole. Prochains concours de pêche :

- **jeudi 30 mai 2019** de 15h à 18h au pont de Fonrazade du côté de Moulin Neuf

- fête locale du Pizou, le samedi de 9h à 11h pour les adultes

La société de pêche de Le PIZOU - MOULIN NEUF - VILLEFRANCHE DE LONCHAT ainsi que la société de chasse de MOULIN NEUF, copropriétaires, sont heureuses de vous informer que l'ouverture de la pêche sur l'étang de MOULIN NEUF se fera le **1<sup>er</sup> janvier 2019**.

Nous vous rappelons qu'une réciprocité départe-

mentale a été mise en place et que pour pêcher dans l'étang, la carte de pêche est OBLIGATOIRE, le règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'étang.

**Les cartes de pêche 2019** seront en vente à partir du mois de décembre UNIQUEMENT SUR



INTERNET : depuis l'année 2012 les personnes possédant un accès internet et une carte bancaire peuvent prendre leur carte de pêche sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) en sélectionnant «**Le Roseau de l'Isle**».

Cependant ceux qui n'ont pas accès à Internet depuis chez eux pourront prendre leur(s) carte(s) en adressant à Lydie VEILLON à la Médiathèque du PIZOU (le mercredi de 14h à 17h, le vendredi de 16h45 à 19h et le samedi de 10h à 12h) ou au syndicat d'initiative de Moulin Neuf (du lundi au vendredi ainsi que le samedi matin) ou chez M. Jacques Girard - Tél. 05 53 81 85 27.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter un des membres du bureau de la société de pêche.

*L'ensemble du bureau du Roseau de l'Isle vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.*

## > FEMMES CRÉATIVES DE LA DOUBLE

L'Association se réunit salle du Foyer Rural du Pizou les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi - et 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois pour la pratique du PATCHWORK, de 10 h à 17 h. Au Foyer rural d'Eygurande Gardedheuil l'association propose l'apprentissage de la DENTELLE aux FUSEAUX, ainsi que différents types de BRODERIES. Nous avons aussi une activité PEINTURE

**Renseignements au : 05 47 19 13 63 / 06 80 18 47 94**

Cette année plusieurs manifestations sont prévues :

Une exposition de peinture à Eygurande Gardedheuil **les 6 et 7 Avril 2019**

La journée inter club de l'atelier Patchwork **le 11 avril 2019**

Un rassemblement de dentellières à Montpon Menesterol, **le 4 mai 2019**

Et toujours la participation de l'Association des Femmes Créatives de la Double aux nombreuses animations organisées dans la région (fêtes, Félibrée, Comice, expo, etc ....).

**Site Internet <https://www.fuseaux-de-la-double.fr> / A consulter sans modération.**

## > SECTION CULTURE

### BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE PASSÉE

- 11/11/2017 : théâtre «un poulet dans la semoule».
- 25/11/2017 : théâtre amateur «les troubadoubles » de St Laurent des Hommes.
- 20/12/2017 : Spectacle pour les enfants : «Robin et Pipo, la quête des notes perdues».
- 13/01/2018 : goûter des personnes âgées animé par Delphine Sabourin.
- 24/02/2018 : soirée irlandaise en collaboration avec le comité des fêtes.
- 05/05/2018 : concert flûte et harpe à l'église avec Maïa et Myriam Darne,
- 13/10/2018 : participation avec Moulin neuf à octobre rose.
- Et la participation aux animations proposées à la médiathèque : (lectures choisies le 15/12/2017, étranges lectures le 25/04/2018)

### PERSPECTIVES 2018/2019

- 09/12/2018 : chorale de Porchères au foyer à 15h - entrée gratuite - collecte libre.
  - 19/01/2019 : goûter des personnes âgées avec Jeanne lise et Eymeric, spectacle de variétés.
  - 01/03/2019 : Marie d'Epison, chanteuse à textes avec un guitariste au foyer.
  - en mai : concert GOSPEL à l'église
  - en septembre : Soirée conteur Michel Boutet.
  - en novembre : théâtre.
- Et avec la médiathèque :
- Vendredi 08/02/2019 : rencontre avec des auteurs de la région.
- Vendredi 26/04/2019 : étranges lectures.
- Samedi 11/05/2019 : exposition conférence du travail du groupe «si histoire m'était contée» : les guerres de religions dans notre région.

*Bonnes fêtes et bonne année à tous.*

## > LES OHLALA CLUB

### DE THÉÂTRE, section improvisation.

Le manque de participants adultes aux activités du vendredi soir ne permet pas à la section de continuer. C'est pourquoi, nous avons le regret de vous informer de l'arrêt des cours d'improvisation théâtrale pour l'année 2019.

Cependant il n'est pas dit que l'aventure ne redémarre pas un de ces jours !!!!!

## > CLUB DE GYMNASTIQUE

Les cours ont repris depuis début septembre. Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à venir : 2 séances sont gratuites pour essai, ou vous pouvez nous contacter au :

06 20 70 94 53 Danièle Ducher

05 57 69 65 53 Simone Bézier

06 95 17 98 59 Josette Machut

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

## > LES TAMALOUS

Une nouvelle année se termine. C'est toujours avec le même entrain que nos adhérents se rencontrent aux repas conviviaux et participent aux sorties et différentes animations. Tout cela n'est rendu possible que grâce à tous nos membres bénévoles qui se pressent pour aider au bon fonctionnement de nos différentes manifestations. Le club se porte bien et il reste ouvert à tous. Bonne fin d'année à tous :

**Janvier** : Lundi 07 : 14H30 Assemblée générale.

Lundi 14 et lundi 28 : 14H30 Petit Loto.

**Février** : Jeudi 07 : 12H Repas.

Lundi 11 et lundi 25 : 14H30 Petit Loto

**Mars** : Lundi 11 et lundi 25 : 14H30 Petit Loto.

Jeudi 21 : Sortie (à définir)

**Avril** : Lundi 08 et lundi 29 : 14H30 Petit Loto.

Jeudi 18 : 12 h : Repas de Pâques.

**Mai** : Dimanche 12 : 7h vide grenier.

Jeudi 16 : 14h30 Petit Loto.

Samedi 25 : 7H concours de pêche.

**Juin** : Lundi 03 et lundi 24 : Petit Loto.

Jeudi 20 : repas de fin de saison.

## >AMICALE LAIQUE

Lors de l'assemblée générale du 18/08, le bureau a été en partie renouvelé. Bienvenue à Julie Dubos, notre secrétaire, Katia Arnaud notre vice-présidente, Laetitia Girons notre trésorière. Le marché de Noël tout comme la Kermesse qui ont eu lieu dans l'enceinte de l'école ont eu un très grand succès.

Le vide grenier n'a pas répondu aux attentes des bénévoles, en raison du mauvais temps.

L'Amicale Laïque a organisé en partenariat avec le K-danse club de Le Pizou, le club de basket de Moulin-Neuf et le club de boxe Thaï de Le Pizou le défi sport en mai. Environ 70 participants ont répondu, ce qui a permis à Le Pizou d'être classé honorablement sur la Dordogne et la Nouvelle Aquitaine.

L'Amicale laïque participe au financement des sorties scolaires, (jardins de Marqueyssac, ferme du Parcot), des abonnements et équipements divers, des projets pédagogiques comme le projet jardin à l'école maternelle (une intervenante de la Ferme du Parcot s'est rendue à plusieurs reprises dans les classes et les élèves se sont aussi rendus plusieurs fois à la ferme).

**Pour l'année 2019 les projets prévus par l'association sont :**

- **Vente gâteau : le vendredi 9 novembre**

- **Marché de Noël : le vendredi 14 décembre, Moulin Neuf à partir de 16h20.**

- **Loto : le vendredi 1<sup>er</sup> février**

- **Carnaval : le vendredi 15 février**

- **chasse aux œufs : le vendredi 12 avril**

- **Défi sport : le samedi 25 mai**

- **Kermesse : le vendredi 28 juin**

- **Vide-grenier : date à définir en septembre 2019.**

## >COMITE DES FÊTES

C'est l'occasion pour le comité des fêtes du Pizou de passer cette fin d'année avec vous au travers de ce journal, et de faire le point sur 2018 et les projets à venir

Vous êtes toujours très nombreux à nous retrouver à la salle des fêtes ou sur la place du village et nous prenons toujours autant de plaisir à vous recevoir.



Nous avons

commencé, (en collaboration avec la section culture) par une soirée sur le thème « la musique irlandaise jusqu'à l'Amérique du Nord » ; puis fin mars, une soirée couscous et dansante ; En juin, Mickaël Vigneau est venu nous présenter son nouvel album ; en juin également un voyage à Dancharia ;

Puis pendant la période estivale, la fête foraine, la brocante du comité des fêtes clôturé par un joli feu d'artifice.

8 Festines cet été avec des thèmes musicaux différents, une restauration sur place ;

En novembre soirée cabaret accompagné de paella, sur le thème de la mer pour laquelle vous étiez 165 à nous rejoindre.

**Mille fois merci pour la confiance que vous accordez au comité des fêtes.**

**2019** arrive à grands pas et c'est aujourd'hui pour nous l'occasion de vous annoncer ce que nous allons proposer

- **Le 23 mars** un repas dansant sur un thème pas encore défini,

- **en juin** voyage en bus à la frontière espagnole,

- **week end du 06 juillet**, la fête foraine, la brocante et le feu d'artifice

- Nous vous retrouverons également cet été pour 9 Festines, le calendrier musical est presque achevé.

Deux associations se partagent le travail pour les Festines. La clé des champs pour les commerçants et le comité des fêtes pour le podium,

- et pour finir **le 23 novembre**, un repas musical.

Nous vous souhaitons à tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année et de vous retrouver rapidement après notre hibernation pour de nouvelles aventures.

Amicalement,  
l'équipe du comité des fêtes

## > LES DRAGONS DU MUAY THAÏ (BOXE THAÏ)

Venez découvrir le sport favori des thaïlandais, avec des entraîneurs diplômés !  
Le 1<sup>er</sup> cours d'essai est gratuit, sous réserve de présentation d'un certificat médical valide.  
Les cours se font les lundis et mercredis, de 19h00 à 20h30 (20h00 pour les enfants).  
Pour toute inscription, le paiement du mois en cours doit être réglé dans les meilleurs délais.

**Contacts :**

**M. ARNAUD (Vice-président et trésorier) : 06.21.12.21.63**

**M. HANINI (président et entraîneur) : 06.63.23.63.10**

## > LETTRE OUVERTE

Cette association, basée à Montpon, a pour objectif la lutte contre l'illettrisme : alphabétisation, soutien, remise à nouveau, français langue étrangère.

Tout adulte, en difficulté avec l'écrit, la langue orale peut être accueilli et accompagné, par des bénévoles le mardi et le jeudi de 14h30 à 16h30, ceci au GRETA (ancien collège).

Toute personne souhaitant s'investir en tant que bénévole peut s'adresser au 06 01 71 37 66.

## > FOOT VÉTÉRAN LE PIZOU SPORTIF

Foot Loisir a tenu son assemblée générale le 31 août 2018.

A partir du 8 septembre la saison, comprenant plus de 30 rencontres, a débuté. Quelques nouveaux joueurs se sont ajoutés à l'effectif pour constituer un groupe d'une vingtaine de membres. La convivialité et l'effort physique sont toujours au menu de nos vendredis soir et des « footeux à la retraite » désireux de continuer à jouer pour le plaisir sont toujours les bienvenus.

## > SOCIÉTÉ DE CHASSE

Chers chasseurs et chers non chasseurs,  
L'année de chasse a déjà bien débuté et l'actualité depuis ce début d'année cynégétique dans différents endroits de France nous rappelle à l'ordre.

Il a été marqué par plusieurs accidents qui pour certains ont malheureusement été fatals.

**Nous, chasseurs du Pizou souhaitons sensibiliser un maximum de personnes.**

**Les règles de sécurité à respecter lors d'une battue valent pour les chasseurs en action mais également pour les personnes qui pourraient se trouver sur les lieux**

**Le port d'un gilet fluorescent devient donc essentiel pour pratiquer chaque passion en toute sérénité.**

Nous tenons à insister par ailleurs sur le fait que nous jouons aussi un rôle essentiel pour la régulation des espèces, en limitant la multiplication des prédateurs et d'espèces qui en devenant envahissantes nuiraient à nos cultures, potagers, jardins, et déséquilibreraient

la biodiversité de nos bois et forêts que nous aimons tant

Un grand merci aux propriétaires de nous donner l'autorisation de chasser sur leurs terres.

Nous souhaitons à tous les passionnés de la nature d'heureuses fêtes de fin d'année.



## > K DANSE CLUB

Le K-Danse Club existe depuis octobre 2001, créé par Mme Karine Menzato qui gère l'organisation, les chorégraphies et les répétitions.

Les répétitions se déroulent le mercredi de 14h00 à 17h00, pour les enfants, un mercredi sur deux jusqu'en février puis tous les mercredis jusqu'en juin.

(Tarif enfant : 25€ à l'année)

- 14h00 à 14h35 pour les 2ans/4ans
- 14h35 à 15h10 pour les 5ans/6ans
- 15h10 à 15h45 pour les 7ans/8ans
- 15h45 à 16h20 pour les 9ans/11ans
- 16h20 à 17h00 pour les + de 12ans

Karine qui est bénévole a le soutien de plusieurs mamans, bénévoles aussi, pour la réalisation des décors, pour la couture et autres tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Le gala de juin 2018 fût une belle réussite avec un nouvel aménagement de la scène, de nouvelles chorégraphies, de nouveaux accessoires lumineux et la présence de l'artiste Dany El Cuelno , chanteur reggaeton. Les enfants ont eu la chance de danser sur scène avec cet artiste.

Une nouvelle saison avec des surprises pour les enfants adhérents de l'association, et encore des nouveautés pour le **prochain gala qui aura lieu le 01 juin 2019 au soir.**

Pour les adultes, les séances se font le mardi de 21h15 à 22h15, également un mardi sur deux et en fonction de l'emploi du temps de chacune. (Tarif adulte : 30€ à l'année)

Le cours de zumba est remplacé par un nouveau cours le **DANCE FIT.**

Un cours dynamique, un nouveau concept chorégraphié de renforcement musculaire et de cardio, tout en s'amusant qui a pour but d'améliorer la capacité cardiaque et pulmonaire du corps.

Une heure de cours où l'on alterne des chorégraphies sur des musiques latino, dancehall ou hip hop et des séquences tabata.

• Chorégraphies simples et dynamiques étudiées pour préserver son dos et ses articulations de tout traumatisme.

• Tabata : L'entraînement Tabata ne dure que 4 minutes et il peut faire bien plus sur votre santé et votre condition physique qu'1 heure complète de cardio La méthode Tabata c'est 20 secondes d'exercice intensif suivi de 10 secondes de récupération, à répéter 8 fois pour un entraînement total de 4 minutes. Le deuxième effet bénéfique de la méthode Tabata c'est que vous continuez de brûler des calories pendant les heures qui suivent l'entraînement.

Nouveau tarif également, moins cher que le cours de zumba des années passées.

Modelez votre silhouette et tonifiez-vous tout vous amusant, grâce aux cours de DANCE FIT.

**1 séance d'essai offerte.**

**DANCE' - FIT**

**LE PIZOU**

Salle des fêtes

**Mardi de 20h00 à 21h00**

Découvrez votre potentiel

ANTI-STRESS BIEN-ÊTRE VITALITÉ AMBIANCE

**NOUVEAU**

Chorégraphies alternées avec des défis squats et la méthode tabata .

Tendance musicale : reggaeton , latino , dancehall , hip hop .

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

VEN	18/01	Vœux du maire 18h00
SAM	19/01	Goûter des Anciens - 14 h.30
VEN	01/02	Loto de l'Amicale Laïque
VEN	08/02	Rencontre auteurs locaux - 18 h.30 - Médiathèque
VEN	15/02	Carnaval des Ecoles
SAM	01/03	concert Marie D'Epizon - 20h30 au foyer
SAM	09/03	ouverture pêche à la truite à la Duche
SAM	23/03	repas dansant du comité des fêtes.
SAM	06/04	Repas Dansant de la Chasse.
VEN	12/04	Chasse aux oeufs de l'Amicale Laïque
VEN	26/04	Etranges lectures - 18 h.30 - Médiathèque
SAM	11/05	Conférence exposition Histoire « les guerres de religion »
SAM	MAI	concert Gospel 20h30 à l'Eglise
SAM	25/05	Défi Sport
JEU	30/05	Concours de Pêche - 15 h. - A la Dûche
SAM	01/06	Soirée gala de danse du K Danse club
	JUIN	Voyage du Comité des fêtes.
VEN	28/06	Kermesse des Ecoles
SAM	06/07	Fête du village, forains, concours de pêche, bal
DIM	07/07	Fête du village - Brocante - Forains - Feu d'artifice.

Et aussi .....

**Médiathèque** : Mercredi de 14h à 17h30, Vendredi de 16h45 à 19h Samedi de 9h30 à 12h et 14h à 16h

**Bébés lecteurs** : le lundi matin une fois par mois

**Belote** : le mardi 14h00

**Pétanque** : le mercredi et samedi 13h45

**Gymnastique volontaire** :

le mardi de 18h30 à 19h30

**Atelier équilibre** : le vendredi de 9h00 à 10h30

**Dance Fit** : le mardi de 20h00 à 21h00

**K-Danse Club** : un mercredi sur 2 pour les enfants, un mardi sur 2 pour les adultes

**Danses de société** : le mercredi 19h30

**Ecole de musique** : mercredi 14h00, vendredi 16h45, samedi 10h00

**Boxe Thaï** : lundi et mercredi à partir de 19h00

**Femmes créatives de la Double** : Patchwork de 10h à 17h le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi et le 3<sup>ème</sup> lundi du mois

**Les Tamalous** : activités, sorties, repas, voyages toute l'année.  
(renseignements auprès des Tamalous)